

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 13 septembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 24 septembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2019

POLE VIE DU TERRITOIRE – SOUTIEN A MANIFESTATION A RAYONNEMENT D'AGGLOMERATION - ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - FESTIVAL "PANIQUE AU DANCING"

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Jacques BILLY à Dany BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Christine HYPEAU, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Martial FREDON à Stéphane PIERRON, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Marcel MOINARD, Simon LAPLACE à Romain DUPEYROU, Jacqueline LEFEBVRE à Rose-Marie NIETO, René PACAULT à Alain LECOINTE, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Jacques TAPIN à Pascal DUFORESTEL

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Isabelle GODEAU, Dominique JEUFFRAULT, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jeanine BARBOTIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, René PACAULT, Michel PANIER, Alain PIVETEAU, Jacques TAPIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Marc THEBAULT

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190923-C71-09-2019-DE
Date de télétransmission : 30/09/2019
Date de réception préfecture : 30/09/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 23 SEPTEMBRE 2019

POLE VIE DU TERRITOIRE – SOUTIEN A MANIFESTATION A RAYONNEMENT D'AGGLOMERATION - ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - FESTIVAL "PANIQUE AU DANCING"

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Festival de danse « Panique au Dancing » connaîtra sa 3ème édition biennale du 23 au 28 septembre 2019.

Avec pour objectif la rencontre des générations autour de la danse "dedans dehors", son public provient de l'ensemble du territoire de l'agglomération, et au-delà. 23 spectacles seront produits par 19 compagnies et 70 artistes venus de France, de Grande-Bretagne, de Belgique, ou du Portugal, avec comme point d'orgue une grande chorégraphie finale accueillant plus de 500 participants du territoire et régionaux.

Il est proposé d'accompagner l'évolution de cette manifestation, forte des 15 000 spectateurs accueillis il y a 2 ans, vers une reconnaissance nationale, porteuse de notoriété, de rayonnement et d'attractivité pour notre territoire.

Pour ce faire, un plan média a été établi, s'appuyant sur le recours à une attachée de presse et des partenariats avec des magazines et journaux nationaux (Télérama, Les Inrockuptibles, Mouvement, ...) incluant des voyages de presse pendant le festival.

Par courrier du 24 juin 2019, l'association VOLUBILIS, organisatrice du Festival « Panique au Dancing » a saisi la CAN d'une demande de soutien pour le financement de cette communication qui concourrait au rayonnement, à la notoriété et à l'attractivité de notre territoire.

La participation sollicitée auprès de la CAN est de 4 000 €.

Il vous est proposé d'accorder la subvention demandée de 4 000 € à l'Association Volubilis, au titre de l'exercice 2019, pour l'organisation « Presse » de ce festival.

Les crédits sont disponibles au Budget Prévisionnel 2019.

L'association s'engage en contrepartie, avant la fin de l'année 2019, à rendre compte à l'Agglomération des actions de communication menées et des références au Festival « Panique au Dancing » générées dans les médias nationaux, régionaux et locaux.

L'association s'engage également à citer la participation de la Communauté d'Agglomération dans ses supports de communication, à compter de la prise d'effet de la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture
019-200041317-20190923-C71-09-2019-DE
Date de télétransmission : 30/09/2019
Date de réception préfecture : 30/09/2019

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le versement d'une subvention de 4 000 € à l'association VOLUBILIS, organisatrice du Festival « Panique au Dancing » sur les crédits prévus au BP 2019,
- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer tout document y afférent.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Vice-Présidente Déléguée